

L. TROTSKY vous parle

Le 9 février 1937, Léon Trotsky devait prendre la parole par téléphone, à un meeting de New-York consacré aux procès de Moscou. Comme il fallait s'y attendre, les lignes téléphoniques furent sabotées par de "mystérieux inconnus ?". Le texte du discours expédié à l'avance fut lu au cours de ce meeting. Voici les principaux extraits.

Chers auditeurs, camarades et amis !

Ma première parole doit être pour vous prier d'excuser ma déplorable prononciation anglaise.

Ma seconde parole, pour remercier le comité qui me donne la possibilité de vous parler des procès de Moscou.

Je ne sortirai pas un instant de mon sujet, trop vaste par lui-même. Je n'en appellerai ni aux passions ni aux nerfs, mais à la seule raison, ne doutant pas que la raison soit du côté de la vérité.

Le procès Zinoviev-Kaménev a suscité un mouvement d'effroi, de désarroi, d'indignation ou tout au moins de stupeur. Le procès Radek-Piatakov n'a fait qu'accroître ces sentiments. Voilà l'incontestable. Douter de la justice en l'occurrence, c'est soupçonner l'imposture. Conçoit-on soupçon plus accablant à l'égard d'un gouvernement qui se place sous l'égide du socialisme ? Le gouvernement soviétique ne devrait-il pas chercher à dissiper ces soupçons ? Le devoir des vrais amis de l'URSS ne devrait-il pas être de dire fermement aux gouvernants de Moscou de dissiper à tout prix la méfiance que la justice de Moscou inspire à l'occident ?

Répondre : "Nous avons notre justice et le reste ne nous intéresse pas", ce n'est pas éclairer les masses dans un esprit socialiste, c'est faire une politique de prestige à base de bluff à la manière d'Hitler et de Mussolini.

Les "amis de l'URSS", convaincus du bien-fondé des procédures judiciaires de Moscou (et combien sont-ils, ceux-là ? On déplore de ne pouvoir recenser les consciences), même ces inébranlables "amis" de la bureaucratie doivent exiger avec nous la formation d'une commission d'enquête faisant autorité. Les gouvernants de Moscou devraient offrir à une commission de ce genre toutes les preuves dont ils disposent. Elles ne sauraient évidemment faire défaut puisque les procès Kirov ont entraîné l'exécution de 49 personnes - sans compter quelque cent cinquante autres fusillés sans jugement.

Rappelons que deux avocats, M. Pritt de Londres, et M. Rosenmark de Paris, se sont portés garants devant l'opinion internationale du bien-fondé des verdicts de Moscou. Mais qui répondra de ces répondants ? Les deux avocats remercient le gouvernement soviétique d'avoir mis à leur disposition tous les éclaircissements nécessaires. Ajoutons que M. Pritt "Conseiller de S.M. Britannique", fut invité à Moscou en temps opportun, alors que la date du procès était tenue rigoureusement secrète. Le gouvernement soviétique n'a donc pas tenu pour indigne de sa part de recourir par un biais au concours d'avocats et de journalistes étrangers ne méritant aucune confiance particulière. Mais quand l'Internationale socialiste et l'Internationale syndicale proposèrent d'envoyer des avocats à Moscou, la presse soviétique les accusa - ni plus ni moins - de défendre des assassins et la gestapo.